



Coalition Large de l'Association pour
une Solidarité Syndicale Étudiante

**DOCUMENT DE RÉFLEXION
SUR LA NON-RENTÉE D'AUTOMNE 2012**

*Par Louis-Philippe Véronneau et Émile Plourde-Lavoie
Élus au comité à la recherche et aux affaires académiques*

*Avec la collaboration de Laurence Jutras, d'Herman Goulet-Ouellet
et de Marie-Pier Béland*

Août 2012

Table des matières

Historique des événements.....	3
« Première offre ».....	3
Fondation de la CLASSE.....	3
Première offre médiatique.....	4
Première négociation, sans la CLASSE.....	4
Deuxième offre médiatique.....	4
Troisième offre.....	4
Loi spéciale.....	4
Dernières négociations.....	5
Et maintenant ?.....	5
La loi 78.....	5
L'annulation de la session.....	5
L'AFE.....	6
Les élections.....	7
Le Parti Québécois.....	7
Le Parti Libéral du Québec.....	8
La Coalition Avenir Québec.....	8
Québec Solidaire.....	8
Notre seule garantie : la lutte.....	9
Conclusion.....	10

Historique des événements

Le mouvement étudiant québécois est engagé dans une lutte historique contre la hausse des frais de scolarité. La grève générale illimitée, le moyen de pression dont il s'est doté, a démontré son énorme potentiel mobilisateur et a fait de la question des frais de scolarité un réel débat de société. Nous en sommes au point, après la démission d'une ministre et l'adoption d'une loi spéciale largement dénoncée, où le gouvernement annonce ouvertement qu'il ne tentera plus de négocier avec le mouvement et déclenchera des élections pour régler la question.

D'aucuns seraient portés à croire que le mouvement étudiant devrait cesser sa lutte, rentrer en classe et participer à la campagne électorale afin de défendre ses idées sur la scène médiatique. Rien n'est moins certain que l'efficacité de cette stratégie et ce document vise à donner un complément d'informations aux gens désirant se prononcer sur la suite de la grève en assemblée générale.

Historique des événements

La hausse des frais de scolarité est confirmée officiellement le 17 mars 2011 dans le budget 2011-2012.¹ Anticipant la hausse, l'ASSÉ avait déjà prévu une manifestation nationale le 31 mars pour dénoncer les mesures du budget. Environ 55 000 étudiants et étudiantes font la grève pour cette manifestation.

Les 6 et 7 mai 2011 se tient le Rassemblement national étudiant, élément marquant de cette lutte naissante, convoqué par le congrès de l'ASSÉ avant la confirmation de la hausse. À cette occasion, des délégué-e-s de presque toutes les associations étudiantes locales du Québec adoptent des mandats de principe contre la hausse des frais de scolarité, pour une véritable solidarité au sein du mouvement étudiant et contre certaines mesures qu'on s'attendait à voir dans le cadre de négociations sur la hausse. En outre, les délégations présentes décident d'organiser une manifestation nationale le 10 novembre 2011 dans le but de lancer un ultimatum au gouvernement.²

Dès le début de la session d'automne 2011, plusieurs associations se dotent de mandats de principe pour une grève générale illimitée. Contre toutes attentes, la manifestation du 10 novembre rassemblera 30 000 personnes.³

« Première offre »

Devant la possibilité de plus en plus imminente d'une grève générale illimitée, le ministère de l'éducation annonce, le 23 octobre 2011, une bonification du programme de prêts et bourses qui se traduit par une « réduction graduelle de la contribution des parents ou du conjoint » et d'une poignée de mesures mineures.⁴ Cette annonce, que l'on peut considérer comme la première offre du gouvernement pour mettre fin à la grève étudiante, avant même son déclenchement, est immédiatement dénoncée comme insuffisante pour satisfaire aux revendications étudiantes.

Fondation de la CLASSE

C'est dans ce contexte que les membres de l'ASSÉ décident en congrès de répéter l'expérience de la grève générale illimitée de 2005 et d'ouvrir leurs structures aux non-membres pour toute la durée de la grève générale illimitée. Au congrès de l'ASSÉ du 3 décembre 2011, la CLASSE est créée et immédiatement rejointe par plusieurs associations regroupant près de 60 000 membres. Une position de grève générale illimitée est alors adoptée avec un plancher de déclenchement établi à 20 000 étudiants et étudiantes en grève, dans 7 associations réparties sur 3 campus.

Dès la rentrée d'hiver 2012, la mobilisation sur les campus s'intensifie et le 13 février 2012, la grève générale illimitée est déclenchée. Dans les mois qui suivent le nombre de grévistes ne cessera d'augmenter. Le 22 mars, plus de 330 000 étudiants et étudiantes sont en grève. La manifestation, jugée historique, aurait compté plus de 200 000 personnes.

Première offre médiatique

Suite à cette mobilisation sans précédent, le gouvernement procède à une sortie médiatique le 5 avril 2012, qu'il présente comme une offre aux étudiants. Cette annonce reprenait les améliorations au programme de prêts et bourses déjà soumises en octobre 2011, en précisant l'augmentation du seuil de contribution parentale et en instaurant le remboursement proportionnel au revenu.⁵

Première négociation, sans la CLASSE

Malgré ce que le gouvernement considérait comme une preuve de « bonne foi »⁶, la grève se maintient. Il tente alors d'entamer des négociations avec les fédérations étudiantes dans la semaine du 25 avril, tout en excluant la CLASSE. Cependant, les fédérations refusent de poursuivre sans que toutes les associations ne soient invitées.

Deuxième offre médiatique

Le 27 avril 2012, suite à l'échec des premières négociations, le gouvernement annonce dans les médias l'étalement de la hausse sur 7 ans et la création d'un « conseil d'évaluation des universités [...] dont [feraient] partie des représentants étudiants [et qui évaluerait] la gouvernance des universités, la qualité de leur enseignement et le développement du réseau universitaire québécois. »⁷

Après 11 semaines de grève, la population étudiante rejette la nouvelle offre.

Troisième offre

Peu après, le gouvernement convoque enfin toutes les associations étudiantes à une session de négociations où étaient aussi invités des représentants des centrales syndicales. Ces négociations se sont déroulées sans interruption dans la nuit du 4 au 5 mai. Pour sa troisième et dernière offre, il met cartes sur la table : si les étudiants et étudiantes arrêtent la grève, il est prêt à mettre sur pied un conseil sur la question de la gestion universitaire. En théorie, l'ensemble des économies faites par ce conseil serviraient à réduire la facture universitaire, on assisterait donc à un gel effectif des frais. Malgré tout, la fameuse « entente » est presque unanimement refusée par les étudiants et étudiantes en grève.

En effet, il est rapidement apparu que le gouvernement avait menti lors des négociations. Ainsi, seule une partie des frais de scolarité – totalisant moins que la hausse – aurait pu être annulée, tout en faisant reposer l'entièreté de l'effort financier sur les universités. De plus, la composition du conseil permettait au gouvernement de refuser les demandes des étudiants et des étudiantes puisqu'ils et elles y auraient été minoritaires par rapport aux membres du rectorat, du secteur privé et du gouvernement.

Loi spéciale

C'est dans ce contexte que le gouvernement fait adopter la fameuse loi 78. Présentée le 17 mai, elle est votée en vitesse dès le lendemain. La réaction à cette loi est immédiate et prend des proportions gigantesques et très vite mondiales. Critiquée par l'ONU, elle fait émerger un mouvement citoyen que personne n'aurait pu prévoir.

Historique des événements

Lancées initialement sur Facebook comme une action à effectuer quotidiennement devant chez soi, « les casseroles » se sont rapidement réunies aux intersections névralgiques de leur quartier, se transformant en manifestations spontanées regroupant parfois plusieurs milliers de personnes.⁸ D'abord limitées à la région de Montréal, ces manifestations se sont peu à peu reproduites partout au Québec, notamment dans la capitale. Ce mouvement a par ailleurs mené à l'éclosion d'assemblées populaires de quartier, assemblées qui se déroulent toujours un peu partout au Québec en ce moment.

Dernières négociations

Les dernières négociations avec le gouvernement se sont tenues dans la semaine du 28 mai. Après plusieurs jours de négociations, les étudiants et étudiantes démontrèrent au gouvernement qu'il pouvait appliquer un gel des frais pour deux ans, sans dépasser ses cadres budgétaires, en pigeant dans les crédits d'impôts sur les frais de scolarité.⁹ On profiterait de cette période pour tenir une consultation sur l'éducation. Malgré cette preuve de bonne foi, le gouvernement se retire unilatéralement. Il annonce alors son intention de porter la question aux voies, confirmant hors de tout doute, après des mois de grève, que la hausse des frais était une question idéologique et non une question de finances.

Et maintenant ?

La loi 78

Les conséquences de cette loi sur la grève sont doubles : d'une part, elle prolonge de facto la grève jusqu'à la fin de l'été, d'autre part, elle rend sa poursuite difficile parce que toute action visant à la faire respecter est rendue illégale et passible d'amendes. Cette loi vise donc à forcer le retour en classe.

Pour citer l'article 13 de la loi « Nul ne peut, par un acte ou une omission, entraver le droit d'un étudiant de recevoir l'enseignement dispensé par l'établissement d'enseignement qu'il fréquente, faire obstacle ou nuire à la reprise ou au maintien des services d'enseignement d'un établissement ou à l'exécution par les salariés de leur prestation de travail relative à ces services, ni contribuer directement ou indirectement à ralentir, altérer ou retarder la reprise ou le maintien de ces services ou l'exécution de cette prestation. » Sont associées à ces interdictions des amendes très salées dont une association ne peut s'échapper en déclarant faillite, la loi faisant référence à « cette association d'étudiants ou par toute association d'étudiants qui lui succède ».

Les assemblées générales seront-elles considérées comme des manières de bloquer l'accès aux cours ? Une association qui publicise sa position d'assemblée générale sera-t-elle passible d'amendes ? Les risques que nous courons en défiant collectivement la loi 78 sont encore flous; les membres de chaque associations auront à décider ensemble jusqu'où ils et elles sont prêts et prêtes aller.¹⁰

L'annulation de la session

Avec le recul, le grève nous aura confirmé l'une de nos considérations de départ: le gouvernement ne peut pas raisonnablement annuler la session des étudiants et étudiantes. Pour des raisons économiques, d'abord, et des raisons logistiques.

D'une part, le mode de financement des institutions rend toute annulation de session extrêmement coûteuse. En effet, les universités sont financées par EETP (Équivalent Étudiant Temps Plein), ce qui

signifie qu'elles reçoivent de l'argent proportionnellement aux nombres d'étudiants et étudiantes qu'elles accueillent. Si la session des quelque 8000 finissants et finissantes pré-universitaires¹¹ des cégeps en grève est annulée, c'est autant de personnes qui n'entreront pas à l'université et qui ne paieront pas de frais. C'est en supposant, bien entendu, que les étudiants et étudiantes dans le secteur technique n'iront pas à l'université, ce qui n'est pas nécessairement le cas, et pourrait d'autant augmenter le manque à gagner.

En outre, si la session des quelque 13 451 finissantes et finissants en grève dans les secteurs techniques ou pré-universitaires est annulée, il y aurait une hausse de 20% d'étudiants et d'étudiantes au cégep à la session suivante. En effet, une cohorte de plus serait encore présente au cégep à la rentrée suivante. Cela représente une augmentation trop soudaine pour que les cégeps puissent réalistement accueillir tout le monde.

Les menaces d'annuler la session qui nous étaient servies à toutes les semaines au début de la grève n'étaient en définitive rien de plus... que des menaces. Pourquoi en serait-il autrement maintenant ? Le gouvernement nous en fournit la preuve par toutes ces mesures qu'il met en place, la loi 78 en particulier, pour s'assurer que les sessions universitaires et collégiales reprennent le plus tôt possible. Partout où la grève se poursuit, les établissements modifient le calendrier afin de récupérer la session par tous les moyens dès la rentrée.

Ainsi, l'UQÀM et l'Université de Montréal ont décidé de reporter le début de la session d'automne au début octobre pour tous les programmes, même ceux qui ne seraient pas significativement affectés par la grève. L'université Laval et l'Université de Sherbrooke ont, quant à elles, choisi de retarder certains programmes seulement, la plupart en sciences humaines et en art.

Les autres universités au Québec commencent toutes à date normale, soit au début du mois de septembre. Les personnes qui ont été admis à ces universités auront deux choix : soit continuer leur session au cégep en même temps qu'elles débutent l'université, soit finir leur session au cégep et commencer l'université à l'hiver ou l'automne suivant, selon les disponibilités du programme.

Nous pouvons donc être assuré-e-s que l'annulation de la session sera la dernière de toutes les options envisageables pour le gouvernement et, qu'à cet égard, la menace d'une annulation est plus inquiétante pour eux que pour nous.

L'AFE

L'aide financière aux études (AFE), plus communément appelée « prêts et bourses », est de l'argent que le gouvernement met à la disposition des plus démunis-e-s pour augmenter l'accessibilité aux études post-secondaires. Du moins, c'est ce qu'il prétend. Dans les faits, pour avoir accès aux bourses, il faut avoir atteint le maximum de prêts disponibles et donc s'endetter de plusieurs milliers de dollars par année. En tout, 26% des étudiantes et des étudiants ont accès aux prêts et bourses, et seulement 0,33% n'ont pas à s'endetter pour recevoir de l'argent. En moyenne, les personnes bénéficiaires de l'AFE vivent sous le seuil de faible revenu et finissent leurs études avec plus de 10 000 \$ de dettes.¹²

Parmi eux et elles, on retrouve un groupe particulièrement précaire : les parents-étudiants. Elles et ils sont parfois mères monoparentales ou pères monoparentaux et vivent toujours dans des conditions extrêmement difficiles, devant concilier études, travail et enfants.

Lors de la reprise des cours en août, les personnes bénéficiant des prêts et bourses n'auront pas de prestations et ce, jusqu'au début de la session d'automne. La raison officielle est que l'argent prévu pour la session d'hiver a déjà été dépensé. On ne prend bien sûr pas en compte le fait qu'il faudra tout de même que les bénéficiaires mangent et payent leur loyer en attendant. La situation est tellement catastrophique que certains cégeps et universités préparent des banques d'aide alimentaire pour les

Et maintenant ?

aider à se nourrir.

Pour s'assurer que nous ne recommencions pas la grève, le gouvernement coupe donc les vivres aux plus démunis et aux plus vulnérables d'entre nous, en espérant peut-être nous diviser. Il est cependant important de se rappeler que si ces personnes ne recevront pas de cotisation, ce n'est pas à cause de la grève, mais bien à cause du refus obstiné du gouvernement de négocier avec les étudiants et étudiantes.

Arrêter la grève serait en définitive la même chose que de laisser tomber ces personnes, car peu importe si la grève est reconduite ou non, elles n'auront pas plus d'aide pour la fin de la session d'hiver. Continuer la grève permettrait de faire preuve de solidarité et d'ajouter comme revendication à notre lutte le versement de cotisations de l'AFE. Cela laisserait également plus de temps aux personnes sur l'AFE pour se mettre de l'argent de côté en prévision de la rentrée.

Les élections

Et voilà, les élections sont déclenchées. Rappelons-nous qu'elles serviront entre autres à clore le débat qui fait rage depuis maintenant plus de 6 mois au Québec sur la question de la hausse des frais de scolarité. Il est donc pertinent de se demander si, comme certains et certaines le prétendent, ces élections sont un outil efficace pour continuer, voire gagner notre lutte.

D'une part, les trois partis en tête dans les sondages ont tous démontré leur adhésion aux principes généraux du néolibéralisme et leurs programmes sont plutôt similaires, à quelques nuances près. Nous l'exposerons dans les lignes qui suivent.

D'autre part et surtout, il est faux de croire qu'un parti, quel qu'il soit, peut tout changer par ses seuls moyens. Les lobbys de droite travaillent constamment, exercent une pression permanente par les menaces économiques et possèdent de nombreux contacts au sein du Parlement. La seule façon de forcer le gouvernement à véritablement répondre aux volontés populaires est de mettre en place un rapport de force suffisant et ne pas lui donner de répit.

Le Parti Québécois

Beaucoup fondent déjà leur espoir sur le Parti Québécois (PQ). Il convient cependant d'avoir une vision historique de ce parti et d'analyser sa plateforme d'une manière critique.

Concernant la question de l'éducation, le PQ promet trois grands axes¹³ : un sommet sur l'éducation post-secondaire au Québec, le gel des frais de scolarité au niveau de 2012 en attendant les conclusions du sommet et l'application intégrale du dégel des frais de 2007. Ensemble, ces mesures semblent former un tout cohérent, mais une fois décortiquées, le vrai visage de ce parti de « centre-gauche » se révèle.

Un sommet sur l'avenir de l'éducation peut certes sembler une bonne chose à première vue. Cela permettrait d'engager un dialogue en profondeur sur la nature de l'éducation au Québec et de parler du vrai problème derrière la présente hausse : la marchandisation de notre éducation. Avec un peu d'optimisme, nous pourrions même espérer convaincre les participants et participantes que la gratuité scolaire est la meilleure solution au problème de l'accès à l'éducation.

Le PQ n'en est cependant pas à son premier sommet sur l'éducation. En effet, en 1996, Pauline Marois, alors ministre de l'Éducation sous le gouvernement de Lucien Bouchard, réalise un sommet sur l'avenir de l'éducation post-secondaire au Québec. Suite à une consultation marquée par la très grande

place accordée au privé et au rectorat au détriment de la communauté universitaire, le gouvernement décide de couper le financement de l'éducation de 1,2 milliards de dollars et d'augmenter la facture étudiante de 30%. Heureusement, les associations étudiantes déclenchent une grève générale illimitée qui fera reculer le gouvernement.

La ressemblance avec la situation présente est marquante et l'issue d'un nouveau sommet, à l'instar du comité proposé par le PLQ lors de sa dernière offre, est beaucoup trop prévisible. La tactique est simple : calmer le jeu, attendre que la poussière retombe, tenir une consultation bidon et finalement, une fois que la mobilisation est bel et bien morte, annoncer que la hausse des frais est la solution retenue.

Il est donc évident que le PQ ne promet de geler les frais que pour gagner du capital politique en vue d'une élection prochaine et pour paraître « régler » la crise.

La preuve la plus éclatante de l'attitude du Parti Québécois sur la question de l'éducation est peut-être bien la dernière grande promesse de leur plate-forme en éducation : maintenir intégralement la hausse des frais de 2007. Les arguments pour s'opposer à la hausse des frais de 2007 seraient bien entendus les mêmes contre celle de 2012 et ses conséquences identiques. Sauf qu'il n'y aura pas de « consultation » sur le maintien de la hausse de 2007...

Il est finalement intéressant de noter que le dernier passage des péquistes au pouvoir a également apporté son lot de mesures désastreuses en éducation, telles que la taxe à l'échec ou l'implantation de la cote R, décriée par le milieu de l'éducation. Depuis, Pauline Marois n'a visiblement pas changé d'avis, refusant de se mouiller sur la question du gel des frais de scolarité durant la grève. Rappelons qu'en 2008, elle déclarait que « si les étudiants peuvent contribuer d'avantage, ils devraient le faire »...¹⁴

Le Parti Libéral du Québec

Peu de mots suffisent à convaincre que ce n'est pas en votant pour les libéraux que la hausse « ne passera pas ».

Pour la petite histoire, depuis son existence, le PLQ est responsable de cinq grèves générales illimitées et, dans ses trois derniers mandats uniquement, d'un grand nombre de mobilisations populaires (loi 78, taxe santé et ticket modérateur, centrale du Suroît, vente du parc du mont Orford, corruption, etc).

La Coalition Avenir Québec

Malgré le fait que le premier point de leur plate-forme électorale s'intitule « L'éducation, la priorité absolue », la CAQ fait difficilement écho aux revendications étudiantes. Prônant un modèle centré sur l'individu, son programme cherche à implanter encore plus le néolibéralisme au Québec.

On peut donc sans peine prévoir que la CAQ maintiendrait la hausse et tenterait d'ouvrir encore plus nos universités au privé, dans le but de les inclure au modèle globalisé de l'économie du savoir. On se rappellera de sa déclaration sur l'abolition des cégeps.¹⁵

Québec Solidaire

De loin le parti qui répond le plus aux demandes des étudiants et des étudiantes, Québec Solidaire propose entre autres d'instaurer la gratuité scolaire et de mettre en place le salariat étudiant durant leur premier mandat. On peut difficilement demander mieux. Malgré tout, il est important de rester critique devant le programme de QS et de pousser l'analyse plus loin que la seule référence à leur plate-forme.

Et maintenant ?

On pourrait par exemple comparer Québec Solidaire, parti relativement nouveau et n'ayant pas encore été élu, aux autres partis politiques au Québec à d'autres époques. On s'aperçoit alors que le programme du PLQ en 1960 comprenait la gratuité scolaire, ainsi que celle des fournitures et des manuels, à tous les niveaux.¹⁶ De même, avant sa première élection, le PQ promettait « d'instituer la gratuité générale des cours à tous les niveaux ».¹⁷ Il est également clair que malgré l'élection de ces deux partis, il n'y a jamais eu de gratuité scolaire au Québec.

Malgré tout cela, il n'est pas question de savoir si QS est un bon ou un mauvais parti, mais de savoir si voter pour lui est suffisant comme stratégie pour gagner la lutte que nous menons en ce moment. Il faut être réaliste : Amir Khadir lui-même prévoit que 5 à 10 député-e-s solidaires seront élu-e-s.¹⁸ Il y a donc de très faibles chances que QS rentre au pouvoir lors des prochaines élections.

Notre seule garantie : la lutte

Il apparaît donc que si les élections à elles seules ne peuvent nous apporter la victoire, il nous faut continuer la lutte. En retraçant rapidement l'histoire des luttes au Québec, on s'aperçoit bien vite que celles-ci concordent presque parfaitement avec l'acquisition de gains sociaux importants.

Ainsi, si les syndicats ne sont plus considérés comme des organisations criminelles, c'est parce que pendant près de 50 ans, les travailleurs et les travailleuses ont désobéi à la loi et se sont regroupé-e-s pour défendre leurs droits face aux patrons de l'époque.¹⁹

De même pour le droit de grève : d'abord illégale et réprimée dans le sang, si de nos jours la grève est autorisée, certes dans certains cas seulement, c'est parce que des générations de syndiqué-e-s se sont battu-e-s pour l'obtenir. Et que dire de l'assurance chômage, des pensions de vieillesse, du réseau d'universités publiques, des Cégeps et de l'aide financière aux études ? La création ou l'amélioration de toutes ces mesures sont le fruit de luttes acharnées.

Il ne suffit pas d'avoir un gouvernement progressiste pour qu'il soit en mesure d'appliquer ses promesses électorales. La plupart du temps, il doit composer avec des obligations économiques, des traités internationaux et des lobbys puissants qui travaillent tous contre lui, ou en tout cas, contre nous.

En 1932, F. D. Roosevelt, récemment élu président des États-Unis, reçoit plusieurs leaders syndicaux. Après lui avoir exposé leurs demandes, ce dernier leur répond : « Je suis d'accord avec vous, je veux le faire. Maintenant, faites en sorte que je doive le faire ». Et c'est précisément ce qu'implique de continuer la grève malgré les élections : s'arranger pour forcer la classe politique à prendre et à respecter ses engagements en matière d'éducation, les mettre dans une position telle que nous arriverons à faire pencher la balance de notre côté et non de celui des recteurs, des compagnies de recherche et des banques.

Certain-e-s auront peur que la grève ne fasse que précipiter la réélection du gouvernement Charest, mais ils et elles laissent de côté l'électrochoc incroyable que notre grève aura donné à des milliers de personnes, vieilles et jeunes confondues, qui, pour la première fois de leur vie, ou depuis bien longtemps, sont descendues dans les rues pour défendre la justice sociale. Les dernières élections partielles n'ont d'ailleurs pas été en faveur des libéraux, dans des comtés qui leur étaient pourtant assurés il y a bien peu de temps.²⁰

Il faut également se rappeler que la grève a dépassé la question de la hausse des frais de scolarité. C'est maintenant une bataille rangée contre le néolibéralisme que nous menons aux côtés des groupes communautaires, des syndicats, des assemblées autonomes de quartier et de tous ceux et celles qui sont

descendu-e-s dans les rues avec nous.

Conclusion

La grève n'a pas eu l'effet escompté : si elle nous a permis d'obtenir quelques améliorations au programme de prêts et bourses, elle n'est pas parvenue à faire reculer le gouvernement sur la question des hausses des frais de scolarité. Les étudiants et étudiantes ont déployé des moyens plus importants que pour toutes les grèves étudiantes qui ont précédé et ont pourtant récolté les résultats les plus décevants. Pétitions populeuses, production de matériel d'information, mobilisation urbaine, actions symboliques et de visibilité, manifestations monstres, actions directes, manif-actions, occupations, blocages de routes et de ponts, tout a été fait.

Cependant, la grève aura permis de rassembler un très large mouvement de contestation des politiques néolibérales en réunissant les forces de gauche éparpillées et en éveillant une partie importante de la population aux dangers des décisions qui sont prises au Québec depuis plusieurs années.

Est-ce qu'il faut en conclure que le syndicalisme de combat est dépassé ou inefficace ? L'échec encore plus total des fédérations étudiantes nous invite à penser le contraire : leur stratégie de concertation leur a rapidement fait frapper un mur qui les a forcées à se rapprocher de la CLASSE. Il est cependant apparu que la classe politico-économique québécoise, manifestement corrompue, préfère la division et le mépris à l'entente et au débat, utilisant un système politique désuet et anti-démocratique.

Il faut de plus reconnaître que la droite a gagné en puissance au cours des dernières années, que la « révolution culturelle » dont parle Bachand²¹ a été soigneusement planifiée, organisée, et qu'il n'est plus question pour ces gouvernements de changer.

Si l'on regarde les mouvements contre les mesures d'austérité qui se déroulent partout ailleurs dans le monde, il est évident que la lutte sera difficile et qu'elle ne fait que commencer. Du Chili à la Grèce, en passant par le Brésil, la France, l'Espagne, l'Angleterre, l'Italie, le Mexique, la Russie, la Colombie, la Californie, l'Argentine et l'Inde, la lutte contre le néolibéralisme est partout la même.

Au Québec, c'est la lutte contre la hausse des frais de scolarité qui aura été le fer de lance de l'opposition au néolibéralisme. La pression monte par la multiplication des hausses de tarifs, par les coupures de postes et baisses de salaires dans la fonction publique et dans nombre d'entreprises, par les différentes réformes et accords économiques qui réduisent constamment la distinction entre le public et le privé, par la diminution progressive du pouvoir de négociation des syndicats par l'imposition de lois spéciales, par le détournement croissant de fonds publics au profit du privé.

Nous ne pouvons définitivement pas abandonner maintenant. Nous sommes devenu-e-s un modèle pour toutes ces personnes qui se battent ailleurs. Nous citons la lutte exemplaire du Chili au début de la grève, c'est maintenant eux et elles qui nous citent et qui apprennent de nous. Notre lutte et son issue présentent désormais une importance capitale, tant pour l'ensemble des luttes sociales au Québec que pour celles du monde entier.

Notes

- 1 <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2011-2012/fr/documents/CoupD-oeil.pdf> , p.12
- 2 [http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/instances/rassemblementnationaletudiant2011/Resume des mandats.pdf](http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/instances/rassemblementnationaletudiant2011/Resume%20des%20mandats.pdf)
- 3 <http://tvouvelles.ca/lcn/infos/national/archives/2011/11/20111110-083820.html>
- 4 <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Octobre2011/23/c6667.html>
- 5 <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Avril2012/05/c3558.html>
- 6 <http://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/education/201204/07/01-4513300-greve-etudiante-rejet-massif-de-loffre-de-quebec.php>
- 7 <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Avril2012/27/c9804.html>
- 8 <http://www.lapresse.ca/actualites/regional/montreal/201205/23/01-4528041-des-milliers-de-casserolés-dans-la-rue.php>
- 9 <http://www.sogecom.org/sites/sogecom.koumbit.org/files/documents/classe-nego-prise-4.pdf>
- 10 <http://www.bloquonslahausse.com/informations-legales/loi-78/>
- 11 Statistiques tirées des rapports annuels 2010-2011 des cégeps.
- 12 http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/recherches_analyses/M%e9moire%20sur%20l%27AFE%20ASS%c9%20septembre%202009.pdf
- 13 <http://pq.org/5idees/RepandreLeControleDeNosRichesses>
- 14 Pauline Marois à l'Université Sherbrooke le 31 mars 2008 (<http://www.youtube.com/watch?v=7puTIEt88Fc#t=02m24s>)
- 15 <http://fr.canoe.ca/infos/quebeccanada/archives/2011/10/20111005-045615.html>
- 16 <http://www.asse-solidarite.qc.ca/spip.php?article1752&lang=fr>
- 17 La solution. Le programme du Parti québécois présenté par René Lévesque. (1970)
- 18 <http://www.journaldequebec.com/2012/06/15/khadir-reve-de-faire-elire-5-a-10-deputés>
- 19 De 1825 à 1872, Histoire du mouvement ouvrier au Québec (1825-1976), Ed. CSN-CEQ
- 20 <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2012/06/11/006-partielles-argenteuil-lafontaine-resultats.shtml>
- 21 <http://voir.ca/josee-legault/2012/03/19/la-«%20revolution-culturelle%20»-de-raymond-bachand/>